

SÉANCE DU 05 AVRIL 2024

Nombre de conseillers : 04  
En exercice : 04  
Présents : 04  
A délibéré : 04  
Convocation du :  
28 mars 2024

L'an deux mille vingt quatre, le cinq avril à dix heures trente minutes, la Commission Syndicale de Mérey-Vieilley/Vieilley s'est réunie au lieu habituel de ses séances, après convocation légale sous la présidence de Monsieur *Damien LIARD*.

Étaient présents Mrs Philippe PERNOT, Jean LAMIRAL, Franck RACLOT, Damien LIARD.

Secrétaire de séance :  
**Franck Raclot**

Absent non excusé : Néant

Affichée le 06 avril 2024  
Reçue en préfecture et  
Certifiée exécutoire le 06 avril 2024



**ORDRE DU JOUR :**

Réunion de la commission du 1<sup>er</sup> mars 2024 : Les délibérations N° 1 – 2 – 4 et 6 sont à annuler et doivent être modifiées.

**01 OBJET: PRESENTATION ET VALIDATION COMPTE DE GESTION 2023.**

Monsieur Damien LIARD informe les membres que le compte de gestion 2023 du budget, présenté lors de la séance du 1<sup>er</sup> mars 2024 a été modifié suite à de nouvelles saisies effectuées par la trésorerie de BESANCON Planoise.

La délibération N° 1 de la séance du 1<sup>er</sup> mars 2024 doit donc être annulée et remplacée.

Le compte de gestion définitif 2023 est conforme avec le compte administratif 2023.

L'annulation de la précédente délibération et la validation du nouveau compte de gestion 2023 sont **approuvés à l'unanimité**.

**02 OBJET: PRESENTATION ET VALIDATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023.**

Suite à la rectification du compte de gestion 2023 et du compte administratif 2023, il y a lieu d'annuler la délibération N° 2 de la séance du 1<sup>er</sup> mars 2023.

Après avoir présenté le compte de gestion 2023 modifié, Monsieur Jean LAMIRAL présente le compte administratif du budget, dont les résultats sont conformes au compte de gestion qui s'établissent comme suit:

## EXECUTION DU BUDGET 44600

		DÉPENSES	RECETTES
RÉALISATION DE L'EXERCICE (Mandats/titres)	Section de Fonctionnement	12 678.06	20 010.00
	Section d'Investissement	33 755.26	39 320.81
REPORT DE L'EXERCICE 2023	Report en Section de Fonctionnement (002)	0.00	7.864.92
	Report en Section d'Investissement (001)	7.420.81	0.00

=

=

TOTAL (réalisation + reports)	53 854.13	67 195.73
-------------------------------	-----------	-----------

RÉSULTAT CUMULE	Section de Fonctionnement	12 678.06	27 874.92
	Section d'Investissement	41.176.07	39 320.81
	TOTAL CUMULE	53 854.13	67 195.73

En l'absence du président et après délibération, le compte administratif 2023 est **approuvé à l'unanimité.**

Le comité affecte comme suit le résultat 2023 :

001 : Investissement :  $(- 7.420,81) - 5.565,55 = - 1.855,26 \text{ €}$  (déficit)  
 1068 :  $1.855,26 \text{ €}$   
 002 : Fonctionnement reporté :  $(7.864,92 + 7.331,94) - 1.855,26 = 13.341,60 \text{ €}$

### **03 OBJET : ANNULLATION DE LA DELIBERATION CONCERNANT LE CALCUL D'INDEMNITE DU PRESIDENT :**

Le président présente aux membres de la commission, la lettre émanant de la préfecture du Doubs en date du 21 mars 2024 précisant que l'indemnité de fonction versée au président de ladite commission est illégale.

Il y a donc lieu d'annuler la délibération N° 4 en date du 1<sup>er</sup> mars 2024 en attendant de remédier à cette situation.

ANNULATION de la délibération N° 4 est **approuvée à l'unanimité.**

**04 OBJET : ANNULATION DELIBERATION N° 6 du 1<sup>er</sup> mars 2024.**

**PRESENTATION ET VALIDATION DU BUDGET PRIMITIF 2024 RECTIFIE:**

Le budget primitif établi pour l'année 2024 est présenté comme suit :

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

- Dépenses : 25.272,89 €
- Recettes : 29.241,60 €

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

- Dépenses : 9.206,51 €
- Recettes : 9.206,51 €

Ce budget est **approuvé à l'unanimité.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18H20.

Signature des membres présents.

Philippe PERNOT



Jean LAMIRAL



Franck RACLOT



Damien LIARD

